

Ce jour hui neuf fevrier sixieme année republicaine à
 six heures du soir pardevant moi Jacques André Hubant
 agent municipal de Wisernes est comparu en la maison
 commune Jean Marie Cogniaux maçon à Wisernes, lequel
 assiste Antoine Joseph Cogniaux âgé de vingt sept ans
 et demeurant au dit lieu et Catherine Françoise Errard âgée de
 vingt cinq ans couturière domiciliés tous deux à Wisernes, ma
 d'iceux que Marie Antoinette Hubant son épouse en légitime
 mariage est accouchée hier à dix heures d'un
 enfant femelle qu'il m'a présentée et auquel il a donné
 le prénom de Catherine Joseph, d'après acte de déclaration que
 les assistants ont certifié conforme à la vérité et la représen
 tation qui m'a été faite de l'enfant dénommé j'ai rédigé
 en vertu des pouvoirs à moi délégués le présent acte que
 le père et les assistants ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Wisernes les jours mois
 et an qu' dessus.

J. M. Cogniaux
 C. Errard
 J. M. Cogniaux
 A. J. Cogniaux
 J. A. Hubant

N.1797.11.29

N.06.FM.9

Ce jourd'hui neuf frimaire sixième année républicaine à six heures du soir pardevant moi Jacques André Hebant agent municipal de Wizernes est comparu en la maison commune Jean Marie Cogniaux maçon à Wizernes ; lequel assisté de Antoine Joseph Cogniaux âgé de vingt sept ans et demie maçon et de Catherine Françoise Evrard âgée de vingt cinq ans couturière domiciliés tous deux à Wizernes, m'a déclaré que Marie Antoinette Hebant son épouse en légitime mariage est accouchée hier à dix heures du matin d'un enfant femelle qu'il m'a présenté et auquel il a donné le prénom de Catherine Joseph, d'après cette déclaration que les assistans ont certifiée conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé j'ai rédigé, en vertu des pouvoirs à moi délégués le présent acte que le père et les assistans ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Wizernes les jour, mois et an que dessus. *j m : Cogniaux*

c : f : evrard

a : j : Cogniaux

j : a : hebant